



HAL
open science

L'articulation de ressources mobilisées à différentes échelles dans les processus de reterritorialisation de l'alimentation

Marie Houdart, Virginie Baritoux, Vanessa Iceri, Sylvie Lardon, Salma Loudiyi

► **To cite this version:**

Marie Houdart, Virginie Baritoux, Vanessa Iceri, Sylvie Lardon, Salma Loudiyi. L'articulation de ressources mobilisées à différentes échelles dans les processus de reterritorialisation de l'alimentation. *Développement durable et territoires*, 2023, 14 (1), 10.4000/developpementdurable.22723. hal-04544470

HAL Id: hal-04544470

<https://hal.inrae.fr/hal-04544470v1>

Submitted on 12 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol.14, n°1 | Juin 2023

Socio-économie écologique et dynamiques territoriales

L'articulation de ressources mobilisées à différentes échelles dans les processus de reterritorialisation de l'alimentation

The articulation of resources mobilised at different scales in the processes of food reterritorialisation

Marie Houdart, Virginie Baritoux, Vanessa Iceri, Sylvie Lardon et Salma Loudiyi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/22723>

DOI : [10.4000/developpementdurable.22723](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.22723)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Ce document vous est offert par INRAE Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement



Référence électronique

Marie Houdart, Virginie Baritoux, Vanessa Iceri, Sylvie Lardon et Salma Loudiyi, « L'articulation de ressources mobilisées à différentes échelles dans les processus de reterritorialisation de l'alimentation », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol.14, n°1 | Juin 2023, mis en ligne le 13 juillet 2023, consulté le 12 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/22723> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.22723>

Ce document a été généré automatiquement le 18 juillet 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

L'articulation de ressources mobilisées à différentes échelles dans les processus de reterritorialisation de l'alimentation

The articulation of resources mobilised at different scales in the processes of food reterritorialisation

Marie Houdart, Virginie Baritoux, Vanessa Iceri, Sylvie Lardon et Salma Loudiyi

Les autrices remercient le programme PSDR national, ainsi que l'ensemble des acteurs et des chercheurs ayant contribué au PSDR Inventer.

- 1 La reterritorialisation de l'alimentation est vue par certains auteurs comme la (re)connexion de l'agriculture et de l'alimentation au territoire (Lamine et Chiffolleau, 2012), en d'autres termes comme le renforcement des liens entre les activités liées à l'agriculture et à l'alimentation et toutes les composantes du territoire, matérielles, idéelles et organisationnelles (Di Méo et Buléon, 2005).
- 2 Ce processus recouvre une grande diversité d'initiatives visant explicitement le renforcement des liens entre les consommateurs, les lieux de production et de transformation, les modes de production et les producteurs eux-mêmes (Marsden *et al.*, 2000 ; Renting *et al.*, 2003). Certaines initiatives correspondent à des démarches de qualification territoriale des produits alimentaires et des signes distinctifs de qualité (AOC/AOP, IGP) qui permettent une différenciation de la qualité par l'origine en associant qualité des produits et attributs des territoires, et en mobilisant la notion de « terroir » (Sanz Cañada et Muchnik, 2011). D'autres initiatives relèvent de démarches visant la (re-)création d'une « proximité » géographique et sociale entre producteurs et consommateurs en développant des relations directes entre ces acteurs, qu'elles soient

« physiques » (commercialisation en direct par les producteurs) ou « virtuelles » (affichage clair de l'identité du producteur sur les produits) (Hinrichs, 2000 ; Deverre et Lamine, 2010 ; Milestad *et al.*, 2010). Ce processus intègre également des initiatives pour lesquelles l'alimentation, et sa reterritorialisation, constituent un moyen de répondre à divers enjeux, plus qu'une finalité (Loudiyi et Houdart, 2019). Wiskerke (2009) puis Lamine *et al.* (2012) soulignent cette diversité dans la gouvernance alimentaire territoriale, *via* la contribution de trois types d'acteurs : du marché, des pouvoirs publics et de la société civile. Ce faisant, ils mettent en lumière la diversité des partenariats et des modalités de coordination entre les acteurs pour porter les dynamiques de reterritorialisation.

- 3 Dans leur très grande majorité, les recherches sur les processus de reterritorialisation de l'alimentation positionnent cette dernière dans un rapport aux transformations globales, en référence à un modèle dominant. La (re)connexion de l'agriculture et de l'alimentation aux territoires (Lamine et Chiffolleau, 2012) pourrait en effet répondre aux différents enjeux du développement durable. Pour certains, ce processus offrirait une alternative au modèle agro-alimentaire dominant, concentré et globalisé (Deverre et Lamine, 2010 ; Duram et Oberholtzer, 2010), associé à des interrogations relatives à la sécurité alimentaire, au déséquilibre des rapports de forces entre acteurs des filières et à des pratiques peu respectueuses de l'environnement (Bowen et Zapata, 2009 ; Renting *et al.*, 2003 ; Baritoux *et al.*, 2016 ; Marsden *et al.*, 2000).
- 4 Face à ces enjeux, les recherches se multiplient pour comprendre les leviers de l'émergence, du développement, du maintien, de la pérennisation ou encore du déploiement de ces démarches. Au-delà des facteurs socio-techniques à l'échelle des exploitations ou de certaines entreprises de transformation ou de distribution, des travaux soulignent que l'environnement national et international intervient fortement dans les processus de reterritorialisation, dans la mesure où l'internationalisation des échanges et/ou de certaines politiques publiques peut aussi limiter ou stimuler les initiatives et les projets (Rieutort, 2009 ; Rieutort, 2011 ; Lardon et Loudiyi, 2014). La littérature met également beaucoup en avant les ressources locales activées par l'émergence et le développement d'initiatives et de projets qui s'inscrivent dans ce processus (Renting *et al.*, 2003 ; Deverre et Lamine, 2010 ; Corade *et al.*, 2019). Ainsi, les processus de reterritorialisation dans leur diversité s'inscrivent dans une articulation de fait de facteurs intervenant à différentes échelles. La compréhension du processus de reterritorialisation alimentaire nécessiterait donc la prise en compte de cette diversité. Dans ce contexte, l'objectif de cette recherche est d'apporter des éléments de compréhension sur la façon dont les ressources liées à différentes échelles, territoriale et extra-territoriale, peuvent être mobilisées de façon complémentaire dans des processus de reterritorialisation de l'alimentation. Pour instruire cette question, nous proposons dans cet article une lecture de plusieurs actions collectives, portées par une diversité d'acteurs de la gouvernance alimentaire territoriale.
- 5 Dans une première partie de l'article, nous développons le cadre d'analyse mobilisé pour instruire notre question. La seconde partie est consacrée à l'explication du choix des cas d'étude et aux modalités de leur analyse intrinsèque et croisée. La troisième partie est consacrée à l'expression de résultats tirés de cette analyse croisée : nous donnons à voir trois situations archétypiques de modalités d'articulation entre différentes échelles auxquelles sont mobilisées les différentes ressources. Une dernière partie souligne les apports d'une analyse des trajectoires de démarches variées de

reterritorialisation, en mettant en évidence le rôle joué par une multiplicité d'acteurs agissant eux-mêmes à différentes échelles.

1. Les ressources de la reterritorialisation de l'alimentation

- 6 De manière générale, la territorialisation renvoie à l'inscription d'un acteur, d'une action, d'une activité dans un milieu et une position spatiale donnés. Ce processus repose sur un ensemble d'initiatives et d'organisations diverses et a fait l'objet de nombreux travaux mobilisant un large champ de disciplines des sciences humaines et sociales : économie (Rallet et Torre, 1995), gestion (Saleilles, 2006 ; Fourcade, 2008), géographie (Krugman, 1995 ; Frayssignes, 2005), sociologie (Bowen, 2010 ; Deverre et Lamine, 2010). Ces travaux soulignent le fait que le lien entre les systèmes productifs, leurs acteurs et leur territoire se construit *via* la mobilisation et la création de ressources qui peuvent être de natures diverses, matérielles ou immatérielles, marchandes ou non (ressources économiques, sociales, politiques, culturelles, environnementales, paysagères...). Dans ce sens, la territorialisation passerait par la valorisation et l'activation des ressources territoriales (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Des acteurs, dans un territoire donné, identifient, spécifient et valorisent des ressources locales en s'organisant et en mettant en œuvre des coordinations autour de ces ressources (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Tout territoire dispose d'une variété de ressources locales qui peuvent se transformer en ressources territoriales dès lors qu'un collectif d'acteurs s'organise et engage ce travail de spécification. En contrepartie, la territorialisation produirait de nouvelles ressources. Cette approche par les ressources territoriales a largement été diffusée en France et plusieurs travaux empiriques démontrent sa robustesse (Loudiyi *et al.*, 2011 ; Janin *et al.*, 2015 ; Peyrache-Gadeau et Perron, 2010 ; Senil et Landel, 2016 ; Loudiyi et Houdart, 2019).
- 7 Dans le cas spécifique du fait alimentaire, on parlera de reterritorialisation pour signifier que les démarches mises en place depuis les années 1990 font suite à la période des Trente Glorieuses au cours de laquelle l'alimentation a subi globalement un processus de déterritorialisation. Aujourd'hui donc, la reterritorialisation de l'alimentation est vue par certains auteurs comme autant de reconfigurations des ressources locales (Oosterveer et Sonnenfeld, 2012). Plusieurs travaux vont dans ce sens, montrant comment des objets, des lieux ou des pratiques en lien avec la production, la distribution et/ou la consommation alimentaires, font sens du point de vue du territoire et comment leur valorisation et/ou leur construction s'appuient sur des ressources territoriales de différentes natures (Houdart et Pocard, 2015). Vue sous cet angle, la reterritorialisation de l'alimentation renvoie aux trois dimensions, matérielle, idéale et organisationnelle, qui fondent le concept de territoire (Di Méo et Buléon, 2005 ; Pachoud *et al.*, 2022).
- 8 Du point de vue de la dimension matérielle, la reterritorialisation renvoie à une substance, c'est-à-dire l'ensemble des actifs économiques, des activités présentes sur le territoire et aux distances entre ces lieux, ces activités (la métrique) (Lévy et Lussault, 2003 ; Moine, 2006). En d'autres termes, cette substance correspond aux « *moyens dont dispose un individu ou un groupe pour mener à bien une action et/ou pour créer de la richesse* » (Glon et Pecqueur, 2006). Il peut alors s'agir aussi bien des activités économiques présentes sur le territoire, des entreprises, des conditions hydrologiques

ou biophysiques, que des infrastructures, ou encore des dynamiques territoriales à l'œuvre.

- 9 Du point de vue de la dimension idéale du territoire, la reterritorialisation de l'alimentation s'appuie sur les représentations des acteurs du territoire, sur ce qui fonde l'identité territoriale, concrètement sur les pratiques sociales localisées qui construisent la conscience et l'identité sur laquelle repose l'action (Di Méo et Buléon, 2005 ; Lussault, 2007). Dès lors, les ressources mobilisées peuvent être symboliques, en reliant un produit, une activité, une action collective à des façons de faire, à des savoirs et savoir-faire et à des valeurs.
- 10 Enfin, dans sa dimension organisationnelle, la reterritorialisation de l'alimentation renvoie aux interactions entre acteurs, aux modes de coordination pour la gouvernance du territoire. Car c'est bien dans un processus collectif, d'action sociale localisée (Panelli, 2004), que les individus participent à différents processus qui construisent leur identité, leur vie, leur société, dans ce que Massey (2001) appelle « *l'espace des interrelations* ». Peuvent alors agir comme ressource pour l'action aussi bien des modalités de gouvernance de ce territoire, des relations entre acteurs, des conventions sociales qui organisent la société, que des institutions qui la gouvernent.
- 11 Pour autant, la qualification de la ressource effectivement activée reste rare et les échelles de la reterritorialisation sont peu abordées. Demeure en particulier la question de l'échelle territoriale à laquelle est mobilisée la ressource, car la définition du périmètre spatial qui fonde le territoire d'action n'est jamais triviale. L'échelle correspond à la taille de l'espace, aux étendues, aux aires concernées par l'action. C'est en d'autres termes l'extension spatiale d'un phénomène ou d'une étude (Marston, 2000), ou encore l'espace de concernement que Subra (2016 : 28) appelle le « *territoire de référence* », parce que « *c'est en référence à ces territoires que [l'acteur] définit sa stratégie* ». Il convient dès lors de positionner le questionnement relatif aux ressources mobilisées dans les processus de reterritorialisation de l'alimentation par rapport à un espace de concernement, et d'observer dans quelle mesure les ressources mobilisées ne s'inscrivent que dans cet espace (ressources territoriales) ou si le processus appelle des ressources, qu'elles soient matérielles, idéelles ou organisationnelles, d'autres territoires, à d'autres échelles (ressources extra-territoriales).

2. Matériel et méthodes

- 12 Onze études de cas ont été retenues pour aborder la diversité des processus de reterritorialisation de l'alimentation et instruire la question de l'articulation entre différentes échelles de ressources dans le cadre du PSDR Inventer, du programme PSDR Auvergne 2015-2020, financé par l'Inra, l'Irstea¹ et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. Certains de ces cas ont été identifiés en début de projet, à l'issue d'un travail de diagnostic des initiatives d'alimentation dites durables, effectué à l'échelle de l'ancienne Région Auvergne sur la base d'entretiens auprès de plusieurs acteurs référents de la gouvernance alimentaire territoriale (publics, privés, associatifs ; cas 2, 4, 5, 6, 7, 8, 10, cf. Tableau 1). Au cours du projet ont émergé les cas 1 et 11 que nous avons ainsi intégrés aux cas à instruire. Enfin, dans le but d'interroger ces cas auvergnats au regard d'autres situations socio-économiques, nous avons mobilisé deux autres cas à l'étranger (3 et 9), conduits dans le cadre d'autres projets de recherche ou

de formation doctorale. Le détail des démarches suivies pour l'analyse de chacun de ces cas est donné dans les articles spécifiques aux cas (cf. Tableau 1).

- 13 Les cas étudiés relèvent tous du processus de reterritorialisation, en ce sens que les démarches concernées participent à renforcer les liens entre un produit, un mode de production, un savoir-faire, des producteurs et le territoire. Comme le montre le Tableau 1, elles diffèrent néanmoins selon (i) les acteurs majeurs engagés dans l'émergence du projet (acteurs du marché, de la société civile et/ou du secteur public), (ii) les périmètres de l'action plus ou moins larges (l'espace de concernement, correspondant chaque fois à une échelle qui peut varier) et (iii) leur profondeur historique (année d'origine du projet). Elles couvrent ainsi le spectre large sur lequel les démarches de reterritorialisation peuvent se déclinier.
- 14 L'analyse de ces 11 cas n'a pas toujours été d'emblée orientée vers la question de l'articulation des ressources territoriales et extra-territoriales. Pour huit d'entre elles, le cadre conceptuel croisant approche territoriale et approche processuelle (Houdart *et al.*, 2019) a pu être appliqué : PAT PGC PNRLF (1), fête de la pomme (2), route de l'huile des monts pisans (3), projet de Courpière (4), filière engagement qualité Carrefour (5), Vergers des Cheires (6), ADML63 (7), Ferme de la Mhotte (8). La comparaison de ces trajectoires nous a permis de développer une analyse croisée plus approfondie et de confronter les éléments tirés de cette comparaison de trajectoires aux réalités des trois autres études de cas, menées selon des approches différentes [Projet Terra Faxinalense (9), Le Local (10), réseau de jardiniers (11)]. Toutes ces démarches ont cependant comme point commun d'avoir été traitées selon une approche qualitative, visant à instruire les stratégies et pratiques des acteurs parties prenantes, les conditions d'émergence et de développement de ces initiatives. Dans la majorité des cas d'étude, des analyses qualitatives *a posteriori* ont été menées pour retracer la trajectoire de la démarche, en s'appuyant sur des documents de synthèse et des entretiens semi-directifs auprès des acteurs parties prenantes et d'acteurs témoins. Dans certains cas, l'analyse a pu bénéficier de l'observation participante des chercheurs, permettant de suivre chemin faisant l'évolution de la démarche. Ces études de cas ont également comme point commun d'avoir déjà fait chacune l'objet de communications et/ou de publications. L'analyse croisée de ces cas nous en offre une nouvelle lecture.

Tableau 1. Les 11 cas de reterritorialisation de l'alimentation étudiés

Consulter le tableau au format PDF

Dénomination de la démarche	Types d'acteurs prédominants	Périmètre d'action		Année Origine	Principaux objectifs et enjeux
		Détail	Échelle		
(1) PAT PGC PNRLF	Publics + diversité d'acteurs engagés dans la coconstruction	PNRLF et PÉTR GC	Intercommunale	2016	Démarche transversale aux différentes dimensions de l'alimentation (production, transformation distribution, santé, culture, environnement...), visant explicitement sa territorialisation Houdart et al., 2020 ; Loudiyi, 2020 ; Nguyen Ba et Houdart, 2020 ; Le Bel et Houdart, 2022
(2) Fête de la pomme de Massiac	Publics + bénévoles + acteur filière pomme	Commune de Massiac	Communale	1995	Patrimonialisation du paysage agricole, valorisation de la culture occitane et de la production de pommes Loudiyi et Houdart, 2019 ; Nguyen Ba et Houdart, 2020
(3) Route de l'huile des Monts Pisans	Publics + filière	Pis et communes limitrophes	Intercommunale	2000	Développement territorial reliant enjeux touristiques et de développement de la filière oléicole Loudiyi et Houdart, 2014
(4) Projet de Courpière	Collectivité + association	Commune de Courpière	Intercommunale	1990	Démarche articulante des enjeux environnementaux, d'éducation à l'environnement et à l'alimentation avec la mise en place d'un projet de restauration scolaire, sur la base de produits locaux Loudiyi et Houdart, 2019
(5) Filière Engagement qualité Carrefour	Acteurs filière : distributeur, transformateurs, éleveurs	Territoire de collecte : 40 km ² autour de la laiterie	Locale	2000	Filière pour la mise en marché de fromages AOP, selon un cahier des charges plus restrictif que celui des AOP, qui impose l'alimentation des vaches à base d'herbe ou de foin issu du territoire de l'AOP. Baritoux et Houdart, 2015 ; Baritoux et Houdart, 2021
(6) Vergers des Cheires	Collectivité locale + acteur filière + associations	Commune de Saint-Sandoux	Communale	2014	Valorisation de la filière pomicole, restauration des vergers et du patrimoine pomicole local, qui repose sur Houdart et al., 2018 ; Le Bel, 2019 ; Nguyen Ba et Houdart, 2020
(7) Association de soutien au développement des monnaies locales du Puy-de-Dôme (ADM.L 63)	Association	Département du Puy-de-Dôme	Départementale	2013	Développement de la monnaie locale complémentaire du Puy-de-Dôme, en vue de relocaliser l'économie, s'appuyant en grande partie sur la relocalisation de l'alimentation (production locale, circuits courts) Nguyen Ba et Houdart, 2020 ; Houdart, 2021
(8) Ferme de la Mhotte	Association, citoyens	Lieu de la ferme + école + ferme des Béguets	Locale	1970	Projet éducatif (une école) et culturel relié à deux exploitations agricoles aux modes de production s'appuyant fortement sur les ressources locales, pour la vente directe Houdart et Loudiyi, 2018
(9) Projet Terra Faxinalense	Citoyens, communauté	Village de São Mateus do Sul, 1.300 km ²	Communale	2013	Projet de mise en marché des produits d'une communauté traditionnelle au Brésil Iceri, 2019 ; Iceri 2021 ; Iceri et Lardon, 2018
(10) Le Local	Producteurs « citoyens »	Lieu du magasin et environ 50 km ² autour du magasin	Locale	2015	Magasin de producteurs locaux, organisant collectivement la vente directe Iceri, 2019 ; Iceri et Lardon, 2021
(11) Réseau de jardiniers	Association, citoyens	Communauté de Communes de Billom Communauté et alentours	Intercommunale	2019	Création du réseau des jardiniers, animé par la Régie de Territoire des Deux Rives pour des échanges de pratiques Lardon et al., 2020

- 15 Ce regard croisé sur ces différents cas passe chaque fois par l'identification des différentes ressources mobilisées/activées dans la trajectoire des cas étudiés, la distinction des différentes échelles de mobilisation de ressources nous permettant ainsi de distinguer les ressources territoriales des ressources extra-territoriales, selon le périmètre retenu pour circonscrire le territoire sur lequel émerge et se développe l'initiative étudiée. La démarche est explicitement inductive et ne s'appuie pas sur la stabilisation *ex ante* d'une liste de ressources. L'analyse croisée consiste alors à mettre en regard à la fois les trajectoires des différents cas, dans un tableau qui liste les différents types de ressources territoriales et de ressources extra-territoriales mobilisées, et les échelles concernées (annexes 1, 2, 3). Cela permet de rapprocher certains cas au regard des ressources mobilisées et d'identifier quand, et avec quelle finalité, les différentes ressources sont mobilisées dans le cadre de l'action.

3. Résultats : trois situations archétypiques de l'articulation entre ressources territoriales et extra-territoriales

- 16 Le regard croisé sur nos différents cas d'étude nous a permis de faire émerger trois situations dans lesquelles des ressources extra-territoriales servent, à différentes étapes, le projet de reterritorialisation en complémentarité avec des ressources propres au territoire : pour enclencher et pérenniser le projet, pour conforter la démarche ou pour permettre à l'action d'élargir sa portée. Chacune de ces situations archétypiques est présentée ci-après, en s'appuyant sur la présentation de l'un des onze cas d'étude.

3.1. Quand la ressource extra-territoriale permet d'enclencher et pérenniser le projet

- 17 Le cas du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pôle d'équilibre territorial et rural du Grand Clermont (PETR-GC) et du Parc naturel régional Livradois-Forez (PNR-LF) (cas 1, Tab.1) apparaît archétypique de la situation dans laquelle la ressource extra-territoriale enclenche le projet et constitue une condition *sine qua non* de son existence en étant articulée avec une diversité de ressources territoriales. D'autres cas sont à rapprocher de cet archétype (cas 5, 8, 9 et 11, cf. annexe 1).
- 18 L'origine du PAT s'inscrit dans une réponse commune faite par le PETR-GC et le PNR-LF à l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation (PNA) en 2016. Ce programme national représente une ressource directement mobilisée pour permettre à l'initiative de voir le jour, il agit comme un *impetus*. Cette ressource extra-territoriale organisationnelle (Reto1) (cf. Tableau 2) s'articule directement avec la mobilisation de ressources territoriales : ce sont des ressources territoriales organisationnelles (Rto) qui permettent aux acteurs parties prenantes de réagir à l'*impetus* extra-territorial pour faire émerger le projet. La réponse commune des deux institutions est en effet élaborée à partir de l'antériorité des relations entre elles et de leur proximité d'actions et compétences (projets de développement, projet antérieur sur le SCoT) et s'appuie sur leurs compétences respectives en ingénierie de projet (Rto1). Par ailleurs, les collaborations préexistantes entre chercheurs du site de recherche clermontois et acteurs jouent un rôle non négligeable dans l'émergence du projet (Rto2). C'est à l'occasion d'une réunion dans le cadre d'un programme de recherche au cœur duquel se situe la question de l'alimentation (PSDR Inventer), que le directeur adjoint au développement du PETR-GC et le directeur du PNR-LF décident de construire une réponse commune à l'appel à projets du PNA, pour un projet de territoire qui correspond au regroupement des territoires du PETR-GC et du PNR-LF.
- 19 Sur cette base, entre octobre et novembre 2016, les agents des deux institutions travaillent ensemble pour écrire la réponse à l'appel à projets et pouvoir l'inscrire dans l'une des quatre priorités de la politique publique de l'alimentation, à savoir l'ancrage territorial et la mise en valeur du patrimoine alimentaire. L'appel à projets souligne par ailleurs que « *sont recherchés des projets particulièrement innovants, exemplaires et à caractère de préférence collectif* ». Concernant le caractère innovant des projets, les acteurs du PETR-GC et du PNR-LF mettent en avant plusieurs caractéristiques de leur projet qu'ils affichent comme originales et s'appuient pour cela sur les ressources de leur territoire. Des ressources territoriales matérielles (Rtm) d'abord : un territoire à la fois urbain et rural (qui fédère les différents enjeux liés à l'alimentation) (Rtm1), la présence d'un bassin de consommation (Rtm2), des infrastructures routières favorables au transport de produits locaux (Rtm3), la présence d'une ressource agricole diversifiée (existence de grandes plaines céréalières et de zones d'élevage) (Rtm4) et finalement la complémentarité entre ces deux territoires (Rtm5) : agglomération intermédiaire et arrière-pays rural et agricole. Des ressources territoriales organisationnelles (Rto) sont également activées dans le sens où les acteurs s'appuient sur des dispositifs d'organisation d'acteurs locaux (associations, chambre d'agriculture, etc.) qui soutiennent par ailleurs des initiatives entrant dans le cadre des orientations d'un PAT (Rto3). Enfin, les acteurs s'appuient également sur un ensemble de ressources territoriales idéelles (Rti), en particulier en mettant en avant l'image d'une ville

moyenne (Clermont-Ferrand) insérée dans son environnement naturel et agricole (Rti1). C'est sur cette base qu'ils proposent de fédérer leurs forces et leurs complémentarités pour offrir aux habitants de leurs territoires ruraux et urbains une alimentation de qualité issue de circuits de proximité et contribuant au développement d'une agriculture rémunératrice pour les agriculteurs et respectueuse de l'environnement.

- 20 Outre l'existence du programme qui agit comme un *impetus*, la ressource extra-territoriale intervient ensuite comme condition *sine qua non* d'existence du projet puisque, à l'issue de sa reconnaissance comme lauréat par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) en mars 2017, il obtient un soutien financier et technique du MAAF et de l'Ademe, lui permettant de lancer la phase d'élaboration. On passe alors à l'activation d'une ressource extra-territoriale matérielle (Retm1). Durant les semaines qui suivent cette réponse, une chargée de mission « Circuits courts et développement » est engagée au PETR-GC pour prendre en charge la mise en œuvre du projet. La démarche doit mettre au cœur du projet la participation d'acteurs en capacité de s'engager pour construire ensemble un projet alimentaire territorial.
- 21 Forts de ces financements, deux mois plus tard, le PETR du GC et le PNR LF lancent un dossier de consultation pour recruter un bureau d'études, qui sera maître d'œuvre du PAT. L'apport principal du bureau d'études (Reto3) est de proposer une démarche de conception mettant au cœur de la réflexion un scénario d'évolution de la production et de la consommation alimentaire testé à l'échelle nationale, qu'il applique à l'échelle locale, bénéficiant pour cela des ressources territoriales matérielles que sont les différents documents et diagnostics locaux (Rtm6). Ce bureau d'études participe à la mise en place et à l'animation de différents ateliers participatifs sur les 18 mois qui suivent la réponse du PNA, en interaction étroite avec la personne recrutée au PETR-GC pour l'animation. On est face à une articulation entre une ressource extra-territoriale d'ordre organisationnel (via l'expertise nationale du bureau d'études) et une ressource territoriale d'ordre organisationnel également (compétences locales en ingénierie de projet et en animation) (Rto4).
- 22 Tout au long de la phase d'élaboration du projet, on peut aussi considérer qu'une ressource extra-territoriale d'ordre idéal est prégnante. En effet, le PNA s'appuie sur un mouvement de représentations et de connaissances autour de l'alimentation à l'échelle nationale, en soulignant les enjeux liés à une alimentation saine, respectueuse de l'environnement, rémunératrice pour les agriculteurs (valeurs du PAT) (Reti2). C'est bien cet ensemble de valeurs et de représentations, ce commun national concernant l'alimentation, qui participe à la motivation des acteurs à rejoindre le projet, et ce, dès les premières réunions de mobilisation qui ont lieu au lancement du projet, puis au cours de l'élaboration du PAT par la mise en œuvre d'ateliers participatifs et de plénières (Houdart *et al.*, 2020). Pour autant, tout au long de cette phase d'élaboration, les ressources territoriales continuent d'être mobilisées pour renforcer le plaidoyer et le discours de l'animation du projet.
- 23 À l'issue de cette phase d'élaboration, pour enclencher le programme d'actions autour de la préservation du foncier, de la structuration de filières maraîchères de proximité, de l'éducation à l'alimentation, etc.², de nouvelles ressources extra-territoriales sont mobilisées. Le Plan de relance du gouvernement intervient comme ressource organisationnelle en tant que dispositif (Reto4), puis comme ressource matérielle dans la mesure où il permet de capter d'autres financements, qui constituent autant de

moyens pour pérenniser l'action (Retm2). De plus, d'autres ressources extra-territoriales d'ordre organisationnel sont mobilisées : en particulier, le projet est mis en lien avec d'autres PAT et bénéficie de l'expertise extérieure du réseau TerrAlim (apports de connaissances scientifiques extérieures, mise en réseau avec d'autres PAT (dispositif financé par le commissariat de massif) (Reto5).

- 24 Finalement, sur l'ensemble du projet, seules deux échelles d'action sont concernées : des ressources du territoire du périmètre d'action (PNR-LF et PETR-GC), à l'échelle intercommunale, sont articulées avec des ressources organisationnelles, matérielles et idéelles captées à l'échelle nationale, et ce, de manière permanente sur l'ensemble de la durée du projet, à la fois pour enclencher et pour appuyer le projet (Figure 1).

Tableau 2. L'articulation des ressources de différentes échelles au cours de temps – Cas du PAT

PAT						
2016					2020	Échelle
						Supra-nationale
ReTo1	Reti1			Reto5		Nationale
		Retm1	Reto3	Reto4+Retm2		
						Régionale
						Départementale
Rto1+Rto2	Rtm1à5+Rto3+Rti1					Intercommunale
						Communale
						Locale

En gris foncé, l'échelle du périmètre d'action de la démarche ; en gris clair, l'échelle à laquelle sont mobilisées d'autres ressources

3.2. Quand la ressource extra-territoriale permet de conforter la démarche

- 25 Dans certains cas, si la ressource extra-territoriale n'apparaît pas comme centrale dans l'émergence de l'initiative de reterritorialisation de l'alimentation, elle a un rôle clé pour la faire durer, la pérenniser, la rendre visible, la renforcer localement, voire la structurer. C'est les cas des démarches (3), (4) et (10) dont le détail est donné en annexe 2. C'est également le cas de la mise en place d'un ensemble de vergers sur la commune de Saint-Sandoux, dans la communauté de communes des Cheires à la périphérie de la ville de Clermont-Ferrand (cas 6).
- 26 En 2000, la disparition des vergers sur le territoire traditionnellement arboricole de la communauté de communes des Cheires inquiète un élu ancré dans ce territoire et investi de plusieurs mandats politiques (municipal, intercommunalité). Il convainc alors les autres élus intercommunaux et communaux de mettre en place un verger de promotion et de conservation de la pomme sur un terrain appartenant à la commune de Saint-Sandoux dans le but de préserver les paysages et de relancer la filière arboricole jadis prospère, et en réponse à la menace de disparition des vergers face à

l'urbanisation et l'extension des frontières agraires de l'agriculture céréalière vers les vallées qui composent le territoire. Ce sont ainsi uniquement des ressources territoriales qui sont mobilisées pour faire émerger ce projet. Du point de vue des ressources matérielles, le patrimoine paysager (Rtm1), la production pomicole (Rtm2), l'existence d'un foncier disponible appartenant à la commune pour penser la faisabilité du projet (Rtm3), la dynamique urbaine et la pression foncière (Rtm4) agissent comme autant de ressources matérielles du territoire. Du point de vue idéal, la tradition arboricole (Rti1) qui fonde l'identité de ce territoire est mise en avant pour souligner les enjeux de sauvegarde d'un patrimoine. Enfin, la structuration et les relations entre élus locaux (Rto1) constituent un appui à la mise en place de ce verger situé sur l'une des communes.

- 27 Forte de l'accord entre élus, la communauté de communes se lance l'année suivante dans la plantation d'un verger de promotion et de conservation de la pomme d'Auvergne. Ce projet rassemble à la fois les enfants scolarisés sur le territoire (Rtm5) qui participent à la plantation des arbres ainsi que sur des ressources qu'ils mobilisent sur d'autres territoires proches : le CEN (Conservatoire des espaces naturels) qui conseille la collectivité sur des aspects techniques (Reto1) ; des chercheurs de l'Inra (Institut national de recherche en agronomie) se proposent également de mener une réflexion sur la qualité des fruits en partenariat avec les producteurs (Reto2).
- 28 Durant trois ans, la communauté de communes organise en parallèle des manifestations autour de la pomme appelées le Pom'millénaire. Celles-ci favorisent des rencontres autour de la pomme afin de sensibiliser la population au fruit et à sa production. Au terme de ces trois ans, cette manifestation arrive à bout de souffle, en raison d'un manque d'implication de la profession arboricole. Elle est donc arrêtée, mais aura tout de même permis le partage de connaissances autour de ce sujet.
- 29 Au bout de quatre-cinq ans, le verger de promotion et de conservation commence à entrer en production. Un Établissement et service d'aide par le travail (Esat) du territoire (Reto6) se charge alors de l'entretien et se rétribue sur la vente des jus de pommes produits. Cette implication de l'Esat est temporaire, car le verger de conservation et de promotion est pensé comme devant permettre à un jeune de s'installer en arboriculture pour relancer la filière pomicole. Dans cette perspective, une étude sur la faisabilité du projet d'installation d'un arboriculteur sur le territoire est lancée en 2006. Ce dernier projet obtient l'approbation de diverses collectivités territoriales (Région et Département) (Retm1) ainsi que de l'État et du Sénat (Retm2) qui accordent des subventions sur cinq ans: les ressources matérielles mobilisées sont alors extra-territoriales. En revanche, les deux appels à projets pour trouver un candidat sont des échecs. En 2012, un individu en reconversion professionnelle se porte candidat et la Safer lui permet de s'installer en exerçant son droit de préemption sur des vergers en production conventionnelle, qui étaient destinés à être cédés à un céréaliculteur pour l'agrandissement de son exploitation. Le projet bénéficie alors du cadre institutionnel en vigueur sur l'ensemble du pays (Contrôle des structures) (Reto3) et mobilise à ce titre une ressource organisationnelle extra-territoriale. C'est le cas également pour l'acquisition de ces vergers productifs, réalisée par l'association Terre de Liens dont ce candidat devient le fermier. En parallèle, la commune de Saint-Sandoux acquiert du foncier pour la plantation de nouveaux arbres qui a lieu au cours des hivers 2013-2014-2015. En 2016, la libération de 6 hectares de vergers réaffirme la volonté de relancer la filière arboricole, ce qui donne lieu à un partenariat entre la

communauté de communes des Cheires qui devient Mond'Arverne en 2017, et deux associations locales: Terre de Liens et Ilots Paysans en vue de créer un espace-test destiné à l'arboriculture, le premier en France. À cette occasion, des subventions européennes (Retm3) et nationales (Retm4) sont obtenues, et l'association Ilots Paysans est créée alors qu'elle consistait auparavant en un groupe de travail informel au sein du Celavar Auvergne (plateforme réunissant plusieurs associations d'accompagnement des projets agri-ruraux en Auvergne). Les testeurs entrent en activité dès le printemps 2017 sur le verger et Terre de Liens achève l'acquisition des terrains au début de l'été. Depuis, le verger bénéficie des échanges et apports de connaissances de plusieurs réseaux d'échelle nationale, comme celui de Terre de Liens (Reto4) ou d'Ilots Paysans (Reto5) et, indirectement, de l'appui financier du programme Massif central dont bénéficie cette dernière association (Retm5). Le projet a par ailleurs reçu l'aide financière citoyenne via deux Cigales (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) (Retm6) et est désormais intégré au Projet Alimentaire Territorial du Grand Clermont et du PNR LF (1) (Reto6), ce qui lui donne une visibilité et un possible appui financier à venir à travers le Plan de relance mis en place par l'État français, que relaie le PAT.

- 30 Sur l'ensemble, en vue de stabiliser la démarche, s'articulent des ressources territoriales des communes sur lesquelles sont implantés les vergers, avec des ressources extra-territoriales de type matériel et organisationnel (financement et réseaux), provenant de territoires limitrophes ou proches à l'échelle intercommunale, ou des échelles départementale, régionale, nationale ou encore européenne (Tableau 3).

Tableau 3. L'articulation des ressources de différentes échelles au cours de temps – Cas du Verger test des Cheires

VERGER TEST									
2000							2020	Échelle	
					Retm3			Supra-nationale	
			Retm2	Reto3	Retm4	Reto4		Nationale	
			Retm1					Régionale	
			Retm1bis					Départementale	
		Reto1+Reto2					Retm5	Reto6	Intercommunale
	Rtm1 à +Rti1+Rto1	Rtm5	Rto6						Communale
									Locale

En gris foncé, l'échelle du périmètre d'action de la démarche ; en gris clair, les ressources mobilisées à d'autres échelles

3.3. Quand la ressource extra-territoriale permet à la démarche d'augmenter la portée de son action

- 31 Dans d'autres situations telle que celle du cas (7) (annexe 3) et qu'illustre le cas de la Fête de la pomme dans le Cantal (cas 2), la ressource extra-territoriale n'intervient pas comme déclencheur de l'initiative, mais contribue à lui permettre de prendre une ampleur (géographique, volume d'acteurs, enjeux pris en charge) qui n'était pas celle envisagée à son démarrage.
- 32 Au milieu des années 1990, des élus de la communauté de communes de Massiac, dont l'élu maire de Massiac, mettent en œuvre un projet de développement local visant à animer le tissu local à travers des actions culturelles. Une commande informelle est passée à un habitant de la commune, président d'un bureau d'études et reconnu pour ses compétences en matière d'organisation d'événements culturels (ressource territoriale organisationnelle). Celui-ci propose un événement autour d'une ressource locale, les Palhàs, que sont les cultures en terrasses soutenues par des murs en pierres sèches, ces derniers constituant un patrimoine paysager fondant l'identité locale. L'organisation d'une manifestation autour de cette ressource agricole et paysagère réunit plusieurs habitants et acteurs motivés (office de tourisme et comité des fêtes). La mobilisation importante autour de cette manifestation témoigne de la dynamique sociale créée. La première édition se tient à l'automne 1996, et accueille entre 3 000 et 5 000 visiteurs pendant 2 jours de novembre (pour une population municipale de moins de 2 000 habitants et une population cantonale de moins de 4 000 habitants au recensement de 1999).
- 33 Le succès de la première édition de la Fête des Palhàs amène la communauté de communes à mettre en œuvre un projet de développement local nommé « Opération Palhàs », reconnaissant et plaçant cette ressource au centre d'une démarche de valorisation. Ce projet associe le bureau d'études local et consiste en un travail de « recherche-action » sur la documentation de la tradition fruitière, qui mobilise les connaissances de la population locale. Plusieurs inventaires concernant les terrasses sont produits : inventaire des savoir-faire liés aux cultures en terrasses, inventaires fruitiers et de ressources agroalimentaires. Ces actions, financées par la communauté de communes, sont menées par le bureau d'études *via* la présence d'une antenne locale qui accueille un ingénieur agronome en charge de la poursuite des inventaires, du montage financier et de communication, et de l'organisation des restitutions auprès des habitants. Dans le cadre de l'« opération Palhàs », l'office du tourisme développe un projet touristique autour des terrasses nouvellement réhabilitées (création d'un circuit agro-touristique). La dynamique autour des Palhàs s'enrichit alors de la création d'un verger conservatoire et l'installation de quatre viticulteurs sur des terres mises à disposition par la communauté de communes. En parallèle, chaque année pendant presque cinq ans, la Fête des Palhàs dure deux jours, un week-end de novembre, et son organisation repose sur l'office de tourisme. Ainsi, pendant toute cette période d'émergence du projet, seules des ressources territoriales sont activées. Du point de vue matériel, on peut citer la préexistence d'une fête patronale (Rtm1), la présence d'une activité fruitière (Rtm2), l'existence des terrasses (Rtm3). Du point de vue idéal, le projet s'appuie sur les traditions et savoir-faire locaux associés à la production fruitière et à la culture en terrasse (Rti1). Quant aux ressources organisationnelles, il faut souligner la capacité en ingénierie de la communauté de communes (Rto1), ainsi que la

création de l'association Autour des Palhas (Rto2), ou encore la présence du bureau d'études (Rto3) dont le président active ses connaissances occitanes et ses expériences passées, et fait preuve d'un engouement fort pour le projet.

- 34 À peine cinq ans plus tard, une première mobilisation de ressources extra-territoriales intervient pour élargir le projet à la question culturelle. En 2000, en effet, le comité d'organisation de la Fête des Palhàs, réunissant les habitants du territoire, modifie les contours d'une manifestation tournée vers la valorisation du patrimoine agricole avec des ambitions plus largement culturelles. C'est le bureau d'études local qui est à nouveau mobilisé et qui est appuyé dans le cadre d'un Dispositif local d'accompagnement (financements octroyés par l'État dans le cadre d'un programme porté à cette date par le ministère du Travail³) (Retm1) lancé par la communauté de communes pour proposer de nouvelles orientations au projet et ainsi déployer son action. S'articulent alors aux ressources du territoire des ressources financières nationales. La proposition de mettre en valeur le caractère occitan du territoire (Reti1), de faire le lien entre la culture méditerranéenne et celle du territoire *via* les paysages de terrasses est retenue par l'ensemble des acteurs parties prenantes (comité d'organisation de la Fête des Palhàs, communauté de communes, office de tourisme) : là encore s'articulent des ressources idéelles territoriales et extra-territoriales. Une nouvelle dimension culturelle est adossée à cette fête de deux jours : trois journées sont alors consacrées aux « rencontres occitanes », caractérisées par la succession de spectacles (contes, théâtre, danse). Désormais, la fête distingue les rencontres occitanes et la foire aux pommes. Dans cette nouvelle configuration naît l'association « autour des Palhàs », en charge de l'organisation de la semaine. Le président est un producteur déjà impliqué dans le comité d'organisation et sensible à la question culturelle.
- 35 Pendant 11 ans, tandis que les travaux de réhabilitation des terrasses par des bénévoles et l'installation des agriculteurs se poursuivent, ce sont chaque année 150 bénévoles de la commune qui travaillent à l'organisation de la fête en collaboration avec l'association, et environ 15 000 visiteurs sur les 5 jours de manifestations. Au-delà, l'association finance des spectacles, réalise des interventions culturelles dans les écoles et dans les communes alentour (dans et hors communauté de communes). Pour cela, elle tisse des relations avec des institutions et des associations locales. L'extension de la portée du projet du point de vue du nombre d'acteurs concernés repose alors essentiellement sur des ressources extra-territoriales matérielles (touristes venus d'autres régions) (Retm2) et organisationnelles (mobilisation d'institution et de réseaux de territoires voisins) (Reto1). Ainsi, au fil des ans, l'association monte en compétences en matière de développement culturel, s'ancre dans le territoire *via* ses actions et le renforcement de ses réseaux.
- 36 À partir de 2012, des dissensions au sein de l'association « autour des Palhàs » révèlent un besoin de recentrage et de partage entre acteurs de l'association. La communauté de communes fait donc une nouvelle fois appel au bureau d'études local (Rto3), dans le cadre d'un nouveau DLA (Retm3) qui vise à redéfinir une ligne de conduite. Celui-ci propose une révision de la Fête des Palhàs, qui aboutit à des changements en termes d'objectifs, de sens et d'organisation de la manifestation. En parallèle, la communauté de communes, s'appuyant sur cette dynamique citoyenne, donne un nouvel élan à son projet de développement, notamment par la mise en place d'un programme agricole qui repose sur deux axes : valoriser les produits et le territoire et diminuer le déclin des actifs agricoles, et favoriser une dynamique de réseau entre agriculteurs. Elle bénéficie

pour cela des avancées en termes de renforcement des réseaux agricoles et culturels (Rto4) acquis tout au long du projet « opération Palhàs » et mobilise alors différents dispositifs, d'accompagnement et de financement européen (Retm4), notamment pour créer un emploi stable en mutualisant les ressources. De nouveau, l'élargissement du projet, cette fois à la question alimentaire, se fait par la mobilisation de ressources extra-territoriales d'ordre matériel. Depuis 2018, la stratégie globale de la communauté de communes est fortement articulée autour de l'alimentation durable. D'une part, un projet agricole vise à valoriser les produits du Pays de Massiac afin de créer une vitrine économique et identitaire agricole du pays : ces actions se déploient par la structuration des réseaux de producteurs, par la promotion des circuits courts et par l'investissement dans des outils de transformation (abattoir). D'autre part, la communauté de communes engage une trajectoire de changement des pratiques alimentaires qui passe, notamment, par l'intégration de l'alimentation durable dans un projet éducatif local (PEL)⁴, donc une fois encore en mobilisant des ressources extra-territoriales organisationnelles (Reto5).

- 37 Finalement sur l'ensemble de la démarche, on passe d'un projet de reterritorialisation centré sur la valorisation du patrimoine agricole, à un projet culturel, jusqu'à la mise en œuvre d'un projet élargi à la question alimentaire. Si les ressources du territoire sont prégnantes tout au long de cette trajectoire, qu'elles soient latentes au début ou créées en cours de projet, chaque élargissement (thématique, en termes de périmètre d'action ou encore de nombre d'acteurs intéressés par cette action) s'appuie sur la mobilisation de ressources matérielles et organisationnelles extra-territoriales. On a alors une articulation entre les ressources du territoire élargi à la communauté de communes de Massiac, ainsi qu'aux niveaux national et européen (Figure 3).

Tableau 4. L'articulation des ressources de différentes échelles au cours de temps – Cas de la Fête de la pomme

Massiac						
1990'					2020	Échelle
				Retm4		Supra-nationale
	Retm1	Retm2	Rtm3			Nationale
	Reti1					Régionale
						Départementale
		Reto1			Reto5	Intercommunale
	Rtm1à3+Rti1+Rto1à3		Rto3	Rto4		Communale
						Locale

En gris foncé, l'échelle du périmètre d'action de la démarche ; en gris clair, les ressources mobilisées à d'autres échelles

4. Discussion et conclusion

- 38 L'analyse croisée des 11 cas confirme la diversité des types de ressources territoriales (Tableau 2) qui peuvent être activées dans le cas de démarches relevant de la

reterritorialisation de l'alimentation. Entre mobilisation des spécificités paysagères, d'activités économiques, de liens sociaux, de patrimoine architectural, etc., les actions et les pratiques d'acteurs rendent compte de capacités à s'enrichir d'une diversité de ressources qui évolue au fil du projet. Ainsi, des ressources matérielles, idéelles et organisationnelles sont toujours activées. Toutes ces ressources n'existent pas *per se*, mais sont activées ou construites par les acteurs parties prenantes, et rationalisées dans un récit unificateur qui participe du renforcement du lien au territoire. Ces résultats confirment ce que de nombreux auteurs ont montré : le lien entre les systèmes productifs, leurs acteurs et le territoire se construit par l'utilisation et la création de ressources de natures diverses, matérielles ou immatérielles, commercialisables ou non (Bowen, 2010). Les 11 cas passés en revue permettent de donner à voir la diversité des ressources, selon les trois dimensions du territoire, et ce, aussi bien à l'échelle territoriale d'action qu'à d'autres échelles d'action. La lecture croisée de nos cas permet ainsi d'offrir une liste de ces ressources qu'il conviendrait de mettre à l'épreuve d'un plus grand nombre de démarches de reterritorialisation.

Tableau 5. Synthèse de la nature des ressources territoriales et extra-territoriales mobilisées dans les 11 cas d'étude

Ressources	matérielle	idéelle	organisationnelle
territoriales	Caractéristiques naturelles Localisation spécifique (distance à la ville...) Infrastructures Présence d'habitants, de citoyens (bénévolat, action directe pour opérations concrètes telles que la plantation d'arbres par exemple) Présence d'entreprises (ressource entrepreneuriale disponible) Foncier Paysage, Activités économiques,	Patrimoine architectural identifiant le territoire Savoir-faire locaux Traditions Produits archétypiques Culture locale	Organisations professionnelles Présence d'une institution portant une politique de gestion du territoire spécifique Politiques des collectivités Réseaux d'acteurs institués Structures de gouvernance ayant des compétences en ingénierie de projet Relations de confiance et collaborations préexistantes entre institutions (académiques et/ou non académiques)

extra-territoriales	Financements – directs : recrutement, animation, accompagnement, études, conception d'outils méthodologiques... – indirects : par l'appui à la création de nouvelles ressources territoriales (ex. : émergence d'associations mobilisant les fonds publics) Activité agri-alimentaire, multinationale de l'alimentation	Vision du monde, des enjeux majeurs Conventions sociales	Réseaux d'acteurs Relations spécifiques Programmes (type PNA) Réglementations Cadre de gouvernance type contrôle des structures, Safer Lois Acteurs faisant part de leur expertise, de conseils techniques ou de connaissances Association nationale (TDL) Dispositifs d'accompagnement à l'échelle nationale Cadre de référence défini à l'échelle nationale (type PEL) Programme de recherche
---------------------	--	---	---

- 39 Cependant, notre propos étant plutôt d'interroger l'articulation entre ressource territoriales et extra-territoriales, le principal apport de cette analyse croisée repose sur la mise en avant de la systématisation de l'articulation entre ressources territoriales et extra-territoriales. Dans tous les cas étudiés, en effet, la démarche passe par le lien à d'autres échelles d'action, dans le sens d'une mobilisation de ressources d'autres territoires. Ainsi, classiquement, les dispositifs financiers, d'accompagnement ou les programmes de recherche sont autant de ressources nationales publiques ou privées que les acteurs mobilisent dans l'action : financements du Programme national de l'alimentation, appuis financiers issus de programmes de recherche, fonds européens, etc. Cela dénote les compétences des acteurs, qu'ils soient publics, privés ou associatifs, en termes d'ingénierie des territoires, et leurs capacités à s'approprier des modèles de développement rural et les financements associés. De même, les ressources idéelles tirées d'autres territoires ou d'échelles englobantes sont souvent un cadre majeur de l'action. Moins aisément perceptibles que les ressources organisationnelles et matérielles, elles n'en demeurent pas moins centrales pour fixer le cadre de l'action, son inscription dans un mouvement plus général.
- 40 Au final, il est intéressant de constater que cette articulation des échelles s'opère à la fois de manière verticale (du local au national, voire à l'échelle transnationale) et horizontale (le territoire d'action et d'autres territoires de même échelle, limitrophes ou non). Il ressort en particulier que, dans le cas où la ressource extra-territoriale permet à la démarche de s'enclencher, celle-ci reste située à la même échelle tout au long du processus, ce qui n'est pas sans évoquer une démarche descendante (hiérarchique) entre le niveau d'incitation (politique publique) et le territoire d'action. Dans le cas où les ressources extra-territoriales sont articulées aux ressources territoriales pour conforter la démarche ou lui permettre d'amplifier la portée de son action, il semblerait qu'une plus grande diversité d'échelles de ressources soit mobilisée (intercommunale, départementale, régionale, nationale, internationale), indiquant ce faisant la capacité des acteurs locaux à s'en saisir. Cela peut cependant questionner le cadre des politiques nationales (lorsqu'elles existent en la matière) et la dépendance aux sources de financement nationales des initiatives de reterritorialisation de

l'alimentation. À ce titre, renforcer la comparaison avec des cas situés dans d'autres contextes socio-politiques pourrait être riche d'enseignements. Dans tous les cas, ces constats renvoient aux mécanismes d'institutionnalisation (Grossetti, 2020), en particulier quand cette institutionnalisation ne sert pas seulement à permettre à la démarche de perdurer (en évitant le lien trop fort entre un individu et le mouvement), mais également à renforcer le processus de reterritorialisation en lui laissant prendre une plus grande ampleur. Cela questionne en particulier les compromis que sont amenés à faire certains acteurs entre besoin de ressources extra-territoriales et volonté de tenir le sens d'une action parfois voulue alternative par rapport aux modèles d'actions des échelles supra, et à des propositions de changement de système alimentaire, finalement extrêmement contraintes.

- 41 L'appréhension de l'articulation dans le temps des ressources à différentes échelles et de différents territoires ouvre ainsi des perspectives pour affiner la compréhension de la construction temporelle du fait alimentaire. Il ne s'agit plus seulement d'instruire la diversité des différentes expérimentations et la capacité des acteurs, localement, à faire émerger des initiatives et à comprendre les liens aux ressources et jeux d'acteurs locaux. Il s'agit de prendre en compte un aspect dynamique, le foisonnement nécessaire pour alimenter la transition (Baret et Antier, 2021). Dans cette perspective, regarder la trajectoire de démarches très diverses en interrogeant l'articulation entre différentes échelles de ressources permet de souligner le rôle d'une multiplicité d'acteurs dans les transitions en cours : le rôle direct, par l'engagement dans les démarches de reterritorialisation, d'acteurs associatifs autant que publics ou de la distribution ; le rôle indirect de certains acteurs qui interviennent via leurs missions d'accompagnement, le financement, la mise en place de programme de recherche, d'action ou la mise en œuvre de certaines politiques. Dans une perspective de transformation des systèmes alimentaires, outre que les ressources extra-territoriales sont parfois à l'origine même du projet porté par différents acteurs, il apparaît qu'elles peuvent être mobilisées pour servir la pérennisation d'alternatives, voire l'augmentation de leur portée. Savoir combiner ressources territoriales et ressources extra-territoriales pourrait ainsi constituer l'une des clés de réussite d'une reterritorialisation de l'alimentation.

BIBLIOGRAPHIE

Baret P. V., Antier C., 2021, « Penser la diversité des trajectoires de transition », in Gasselin P., Lardon S., Cerdan C., Loudiyi S., Sautier D. (coor.), *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires, Un nouveau paradigme du développement territorial?* Versailles, Quæ, p. 289-305.

Baritoux V., Houdart M., 2015, « Relations fournisseurs-grande distribution dans les filières agro-alimentaires. Une analyse de la trajectoire d'une démarche de type "filiale qualité" », *Économie rurale*, n° 346, p. 15-30, <https://doi.org/10.4000/economierurale.4598>.

- Baritiaux V., Houdart M. Boutonnet J P., Chazoule C., Corniaux C., Fleury P., Lacombe N., Napoleone M., Tourrand J F., 2016, « Ecological embeddedness in animal food systems (re-)localisation : a comparative analysis of initiatives in France, Morocco and Senegal », *Journal of Rural Studies*, n° 43, p. 13-26.
- Baritiaux V., Houdart M., 2021, « La grande distribution moteur d'hybridation et d'innovation dans les systèmes alimentaires territoriaux: le cas d'une filière engagement qualité Carrefour », in Gasselino P., Lardon S., Cerdan C., Loudiyi S., Sautier D. (coord.), *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires, Un nouveau paradigme du développement territorial ?*, Versailles, Quæ, p. 105-117.
- Belmin R., Casabianca F., Meynard J.-M., 2018, « Contribution of transition theory to the study of geographical indications », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, n° 27, p. 32-47.
- Bowen S., 2010, « Embedding Local Places in Global Spaces: Geographical Indications as a Territorial Development Strategy », *Rural Sociology*, vol. 75, n° 2, p. 209-243.
- Bowen S., Zapata A. V., 2009, « Geographical indications, terroir, and socioeconomic and ecological sustainability: The case of tequila », *Journal of Rural Studies*, n° 25, p. 108-119.
- Corade N., Lemarié-Boutry M., Gomez A., Peres S., 2019, « Existe-t-il une ambiance territoriale favorable au développement et au maintien des circuits courts de proximité? », in Nguyen Ba S., Lardon S., *Comment adapter et hybrider les démarches participatives dans les territoires*, 8^e édition du colloque du réseau OPDE, Clermont-Ferrand, réseau - OPDE.net, p. 27-35.
- Deverre C., Lamine C., 2010, « Les systèmes agroalimentaires alternatifs: une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale*, n° 317, p. 57-73, <https://doi.org/10.4000/economierurale.2676>.
- Di Méo G., Buléon P., 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin.
- Duram L., Oberholtzer L., 2010, « A geographic approach to place and natural resource use in local food systems », *Renewable Agriculture and Food Systems*, vol. 25, n° 2, p. 99-108.
- Fourcad C., 2008, « Des dynamiques territorialisées novatrices : le cas des PME agro-alimentaires », *Revue d'économie régionale & urbaine*, n° 2, p. 193-210, <https://doi.org/10.3917/reru.082.0193>.
- Frayssignes J., 2005, *Les AOC dans le développement territorial : une analyse en termes d'ancrage appliquée aux cas français des filières fromagères*, thèse de doctorat, géographie, Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse, 469 p.
- Glon É., Pecqueur B., 2006, « Développement et territoires : une question d'environnement et de ressources territoriales ? », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et d'aménagement*, n° 1, p. 13-22.
- Grossetti M., 2020, *Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales*, Hal- 02523130v4, archives ouvertes, <https://hal.science/hal-02523130v4/document>.
- Gumuchian H., Pecqueur B., 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Economica.
- Hinrichs C. C., 2000, « Embeddedness and local food systems : notes on two types of direct agricultural market », *Journal of Rural Studies*, vol. 16, n° 3, p. 295-303.
- Houdart M., Pocard R., 2015, « Les conditions d'interaction entre dynamique de bassins laitiers et dynamique territoriale ? », in Napoléone M., Corniaux C., Leclerc B., *Voies-lactées, Reconfigurations dans les bassins laitiers, une approche systémique dans sept bassins laitiers dans le monde*, Lirac, Cardère éditeur, p. 169-185.

Houdart M., Loudiyi S., Caritey M., 2018, « Des démarches innovantes pour la préservation du foncier agricole dans les territoires périurbains et ruraux : émergence, trajectoires, liens au territoire. Une lecture à partir de deux initiatives françaises (Auvergne) », *26th Annual colloquium of the commission on the sustainability of rural systems "Infinite rural systems in a finite planet : bridging gaps towards sustainability"*, 16-21 juillet 2018, Santiago de Compostela, Espagne.

Houdart M., Baritoux V., Loudiyi S., 2019, « Proposition d'un cadre d'analyse des liens entre reterritorialisation de l'alimentation et construction territorial », in Nguyen Ba S., Lardon S., *Comment adapter et hybrider les démarches participatives dans les territoires*, 8^e édition du colloque du réseau OPDE, Clermont-Ferrand, réseau – OPDE.net, 22-27.

Houdart M., Le Bel P. M., Lardon S., 2020, « Repenser l'analyse de la participation dans les dispositifs publics de développement territorial. Illustration tirée de l'élaboration d'un Projet alimentaire territorial », *Géographie, Économie, Société*, vol. 22, n° 2, p. 159-182.

Houdart M., 2021, « La contribution des associations de soutien aux monnaies locales complémentaires à la territorialisation de l'alimentation. Une illustration à l'échelle du Puy-de-Dôme, France », *Géocarrefour*, vol. 95, n° 4, <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.17103>.

Iceri V., Lardon S., 2018, « L'organisation socio-spatiale, un commun pour le développement territorial. Le cas d'une communauté au Brésil », *Espaces et Sociétés*, vol. 175, n° 4, p. 87-104, <https://doi.org/10.3917/esp.175.0087>.

Iceri V., Lardon S., 2021, « Circularity in territories : analyzing the dynamics of collective actions in food systems », *European Planning Studies*, p. 1292-1310.

Iceri V., 2019, *Actions collectives alimentaires en territoires ruraux : un regard sur la diversité, une quête pour le développement territorial : regard croisé entre Brésil et France*, thèse de doctorat, géographie. Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand, 238 p.

Iceri V., 2021, « La tradition mise en marché : valorisation des savoir-faire et de l'identité de la communauté Faxinal Emboque au Brésil », in Gasselin P., Lardon S., Cerdan C., Loudiyi S., Sautier D. (coord.), *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires, Un nouveau paradigme du développement territorial ?*, Versailles, Quæ, p. 195-207.

Janin G., Peyrache-Gadeau V., Landel P. A., Perron L., Lapostolle D., Pecqueur B., 2015, « L'approche par les ressources : pour une vision renouvelée des rapports entre économie et territoire », in Torre A., Vollet D. (dir.), *Partenariats pour le développement territorial*, Versailles, Quæ, p. 149-164.

Krugman P., 1995, « Rendements croissants et géographie économique », in Rallet A., Torre A., *Économie industrielle et économies spatiale*, Paris, Economica, p. 317-334.

Lamine C., Chiffolleau Y., 2012, « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires: dynamiques et défis », *Pour*, vol. 215-216, n° 3, p. 85-92, <https://doi.org/10.3917/pour.215.0085>.

Lamine C., Renting H., Rossi A., Wiskerke J. S. C., Brunori G., 2012, « Agri-Food systems and territorial development : Innovations, new dynamics and changing governance mechanisms », in *Farming Systems Research into the 21st Century : The New Dynamic*, Springer, Netherlands, p. 229-256.

Lardon S., Loudiyi S., 2014, « Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales », *Géocarrefour*, n° 1-2, vol. 89, p. 3-10, <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9362>.

Lardon S., Beuseroy O., Lalanne L., 2020, « Les jardins potagers, lieux d'échange et d'apprentissage collectif », *Reflets et perspectives de la vie économique*, De Boeck Université, LVIII, p. 35-48.

- Le Bel P.-M., Pizette M., 2020, « L'Espace-test agricole comme outil des collectivités territoriales », *Géocarrefour*, n° 94/4, <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.15374>.
- Le Bel P.-M., Houdart M., 2022, « Régimes de justification et processus de reterritorialisation de l'alimentation », *Norois*, vol. 262, n° 1, p 15-29, <https://doi.org/10.4000/norois.11723>.
- Loudiyi S., Houdart M., Guéringer A., 2011, « L'agriculture comme ressource territoriale dans un territoire charnière? Illustration à partir du cas de Billom Saint-Dier-Auvergne », in Resmini L., Torre A., *Competitività territoriale: determinanti e politiche*, Milan, Associazione italiani di scienze regionali, FrancoAngeli, p. 315-335.
- Loudiyi S., Houdart M., 2019, « L'alimentation comme levier de développement territorial? Les cas de la Fête de la pomme de Massiac et du projet alimentaire territorial du Pays de Courpière, Auvergne, France », *Économie rurale*, vol. 367, p. 29-44, <https://doi.org/10.4000/economierurale.6463>.
- Loudiyi S., 2020, *Construire une géographie des politiques alimentaires intégrées : acteurs, échelles et gouvernance*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, géographie, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand, 251 p.
- Lussault M., 2007, *L'homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil.
- Marsden T., Banks J., Bristow G., 2000, « Food supply chains approaches : exploring their role in rural development », *Sociologia Ruralis*, vol. 40, n° 4, p. 424-438.
- Marston S. A., 2000, « The social construction of scale », *Progress in Human Geography*, vol. 24, n° 2, p. 219-242.
- Massey D., 2001, « Taking of space-time », *Transactions of the Institute of British Geographers*, n° 26, p. 257-261.
- Milestad R., Bartel-Kratochvil R., Leitner H., Axmann P., 2010, « Being close : The quality of social relationships in a local organic cereal and bread network in Lower Austria », *Journal of Rural Studies*, vol. 26, n° 3, p. 228-240.
- Nguyen Ba S., Houdart M., 2020, « Les plaquettes de traduction du projet PSDR Inventer, Les fiches synthétiques PSDR4-Réseau rural », in Torre A., Wallet F., Nguyen Ba S., *Outils et ressources pour agir et décider sur les territoires*, Cahier technique PSDR4, Réseau rural national – PSDR4, p. 49-50.
- Oosterveer P., Sonnenfeld D. A., 2012, *Food, Globalization and Sustainability*, Londres, Routledge, Earthscan.
- Pachoud C., Koop K., George E., 2022, « Societal transformation through the prism of the concept of territoire : A French contribution », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, n° 45, p. 101-113.
- Panelli R., 2004, *Social Geographies. From Difference to Action*, London, Thousand Oaks, New Delhi, SAGE.
- Peyrache-Gadeau V., Perron L., 2010, « Le paysage comme ressource dans les projets de développement territorial », *Développement durable & territoires*, vol. 1, n° 2, 16 p, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8556>.
- Rallet A., Torre A., 1995, *Économie industrielle et économie spatiale*, Paris, Economica.
- Renting H., Marsden T. K., Banks J., 2003, « Understanding alternative food networks: exploring the role of short food supply chains in rural development », *Environment and Planning A*, n° 35, p. 393-411.

Rieutort L., 2009, « Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture », *L'Information géographique*, vol. 73, n° 1, p. 30-48, <https://doi.org/10.3917/lig.731.0030>.

Saleilles S., 2006, « Le faible encastrement territorial : handicap ou opportunité pour la création d'entreprise en milieu rural ? », *Cinquièmes journées de la proximité*, Bordeaux, France.

Sanz Cañada J., Muchnik J., 2011, « Introduction : ancrage et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés », *Économie rurale*, n° 322, p. 4-10, <https://doi.org/10.4000/economierurale.2962>.

Senil N., Landel P. A., 2016, « De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale », in Glon É., Pecqueur B., *Au cœur des territoires créatifs - Proximités et ressources territoriales*, Rennes, PUR, p. 237-246.

Subra P., 2016, *Géopolitique locale. Territoires, acteurs, conflits*, Paris, Armand Colin.

Wiskerke J. S. C., 2009, « On places lost and places regained: Reflections on the alternative food geography and sustainable regional development », *International Planning Studies*, vol. 14, n° 4, p. 369-387.

ANNEXES

Annexes

Annexe 1. Quand la ressource extra-territoriale permet d'enclencher et pérenniser le projet
Dépendance forte à la ressource extra-territoriale organisationnelle et matérielle, pour enclencher
la démarche puis tout du long pour enclencher la démarche puis mobilisation permanente
Consulter l'annexe 1 au format PDF

	Ressources territoriales (en référence à l'espace de concernement)				Ressources extra-territoriales			
	Espace de concernement de l'action	matérielles	symboliques	organisationnelles	Territoire /Echelle	matérielles	symboliques	organisationnelles
[1] PAT PGC PNRLF	Périmètre du PNR/PGC	Bassin de consommation Ressource agricole (grandes plaines céréalières et de zones d'élevage) Agglomération intermédiaire et arrière-pays rural et agricole. Nombreuses initiatives alimentaires	Une ville moyenne insérée dans son environnement naturel et agricole	Antériorité des relations PNR PGC Compétences d'acteurs en ingénierie de projet Site de recherche Collaborations préexistantes entre recherche et acteurs Dispositifs d'organisation d'acteurs associatifs	Echelle nationale	Financement octroyé par le PNA Financements du Plan de relance	Alimentation saine Agriculture respectueuse de l'environnement et rémunératrice pour les agriculteurs	Dispositif d'AP du PNA Dispositif Plan de relance Bureau d'études Solagro Réseau TerrAlim
[5] Filière Engagement Qualité Carrefour	Territoire de collecte : 40 km² autour de la laiterie	Exploitations agricoles valorisant herbe et foin Présence d'une laiterie (PME)	Fromages emblématiques du territoire Tradition et savoir-faire fromagers	Organismes de conseils (séchage en grange) Organisation agricole Relations de confiance éleveur-laiterie (antériorité des relations)	Echelle nationale	Présence de magasins de l'enseigne en France	Image des AOP dans valorisation des produits par Carrefour Prairies et ressources en herbe vue comme des puits de carbone Alimentation à l'herbe et bien-être animal	Dispositif institutionnel des AOP, législations, etc. Demande nationale en produits associés terroir Puissance de frappe, pouvoir de marché de Carrefour
[8] Ferme de la Mhotte	Lieu de la ferme + école + ferme des Béguets	Prix et disponibilité du forciac Agriculteur	Une histoire agricole spécifique du territoire (importance du bio)	Élus locaux Habitants, écoliers	France (Paris) Allemagne Département Région	Fondation et financement étrangers Financements européens	Philosophie anthroposophie Éducation populaire	Collectif citoyen Réseau anthroposophie et « écolovoltaires » allemands Terre de Liens et Ilots Paysans
[9] Projet Terra Faxinalense	Communauté autochtone d'agriculteurs dans une commune au Brésil	Usine Petrobras Forêt native Pratiques agricoles et de gestion des animaux (agrosylvo-pastorales)	Agriculture traditionnelle, cohérente avec gestion du type de forêt Environnement naturel, qualité de l'eau Tradition « communauté »	Individu avec compétences organisationnelles, capacité à aller chercher des fonds Capacité de la communauté à s'organiser Charte locale pour l'organisation de la communauté	Echelles nationale et régionale	Financement de Petrobras	Communautés traditionnelles, forêt native	Réseau des communautés Reconnaissance par le ministère de l'Environnement Normes institutionnalisées de reconnaissance des communautés Université
[11] Réseau jardiniers	Espace d'action de la région de territoire : communauté de communes de Billom Communauté et alentours	Espaces jardins Aménagements (cabane, serre, récupérateur d'eau...) Outils Semences Eau ...	Vision d'un lieu multifonctionnel (détente, production, patrimonial, expérimentation, biodiversité, esthétique...) Lieu d'apprentissage	Billom Communauté Compétences région Participation de jardiniers à d'autres réseaux (ex. : Jardiniers des Pays d'Auvergne)	Espace du PAT PGC PNRLF, échelle nationale	Grainothèque (semences extérieures) Bibliothèque Financements PSDR Financement du plan de relance	Pratiques respectueuses de l'environnement Vision universelle (jardin planétaire)	Projet PSDR inventer (compétences recherche et formation) Plan de relance PAT Formation IADT/APT Recherche AuRA Métropole Réseau d'acteurs associatifs (JPA, amis étoilé, CPIE, Lieu'topie...)

Annexe 2. Quand la ressource extra-territoriale permet de conforter la démarche
Le projet est porté au départ par des acteurs locaux qui s'appuient sur les ressources territoriales
idéelles, matérielles et organisationnelles La ressource extra-territoriale, principalement
organisationnelle et matérielle, intervient ensuite pour pérenniser le projet
Consulter l'annexe 2 au format PDF

	Ressources territoriales (en référence à l'espace de concernement)				Ressources extra-territoriales			
	Espace de concernement de l'action	matérielles	symboliques	organisationnelles	Territoire/Echelle	matérielles	symboliques	organisationnelles
[3]Route de l'huile des Monts pisans	Commune de Pise et communes limitrophes des Monts pisans	Pressoirs Producteurs Oliveries Pise comme attraction touristique	Savoir-faire et culture de l'olivier; marqueur identitaire de la province (huile d'olive)	Université de Pise Elus municipaux Organisation de la filière oléicole Association des oléiculteurs	Italie Europe	Fonds social européen	Valeurs associées aux routes	Politiques européennes Législation régionale (IGP et Routes)
[4]Projet de Courpière	Commune de Courpière	Lac d'Aubusson Ressources agricoles	Patrimoine naturel	Catiche Réorganisation des syndicats mixtes : gestion des infrastructures du Parc Interco : compétence école et éducation, projet autour de l'environnement et de l'éducation	Intercommunalité Parc naturel régional Pays	Diagnostic agricole PNR		Contrat local de développement (CLD) Dispositif d'installation d'agriculteurs par le PNR PNA 2010 Réseau foncier agricole (PNR) qui joue sur les questions d'installation agricole.
[6]Les vergers des Cheires	Commune de Saint-Sandoux	Patrimoine paysager Production pomicole Foncier disponible Dynamique urbaine	Tradition arboricole	Groupe local TDL Liens collectifs ComCom avec TDL	Échelles départementale et nationale	Appuis financiers de territoires proches et aux autres échelles, dont Cigales (Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) et Programme Massif central		Appui réseau (expertise et apports de connaissances notamment). Réseau national des espaces test agricoles Fédération nationale TDL Liens Ilots Paysans-Terre de Liens-Crefad
[10]Le Local	Autour d'Ambert, mais en lien avec des fermes situées un peu partout dans le PNR LF	Montagne (caractéristique de petites exploitations, prix foncier); Existence d'un local pour le magasin en centre-ville Diversité de produits (fromage, miel, légumes, viande, etc.) Présence de fermes « rentables »	Marché ancestral (tradition) Vision de la moyenne montagne pour l'installation Lien entre mode de production et paysage (vitrine territoire)	Compétences individuelles (montage de projet, essai sur la vente collectif) Marché de producteurs Réseau d'entraide entre exploitants	Autres département français (Drôme, Bretagne) Echelle européenne	Financements individuels pour l'installation (Europe) Plan financier du PNR LF	Vision valorisante des groupements de producteurs (forme d'organisation reconnue)	Associations (connaissance sur la vente directe, commerce collectif) Réseau d'échange de pratiques sur expérimentations similaires PNR LF

Annexe 3. Quand la ressource extra-territoriale permet à la démarche d'augmenter la portée de son action

Les projets émanent d'acteurs locaux qui s'appuient essentiellement sur des ressources territoriales
matérielles à l'origine de la démarche. Les ressources extra-territoriales, matérielles, idéelles et
organisationnelles permettent ensuite à l'initiative de diversifier les enjeux saisis et d'augmenter le
nombre d'acteurs concernés
Consulter l'annexe 3 au format PDF

	Ressources territoriales (en référence à l'espace de concernement)				Ressources extra-territoriales			
	Espace de concernement de l'action	matérielles	symboliques	organisationnelles	Territoire/échelle	matérielles	symboliques	organisationnelles
[2]Fête de la pomme de Massiac	Commune de Massiac	Préexistence d'une fête patronale Activité fruitière de Massiac Terrasses	Traditions et savoir-faire associés à la production fruitière et à la culture en terrasse	Association Autour des Palhas Bureau d'études	Communauté de communes, Région occitane, Échelles nationale et européenne	Financement LEADER	Spécificités culturelles occitanes	Capacité en ingénierie de la communauté de communes Dispositif local d'accompagnement
[7]Association de soutien au développement des monnaies locales du Puy-de-Dôme (ADML 63)	Département du Puy-de-Dôme	Nombreuses exploitations agricoles engagées dans une agriculture alternative Bassin de consommation clermontois Financement de la Métropole clermontoise		Liens université/associations Réseau local des associations alternatives	Échelles nationales et internationales	Financement du ministère de la Cohésion sociale et des Territoires	Symboles et représentations des mouvements altermondialistes	NEF et crédit coopératif : banques engagées pour soutenir des projets de développement durable Réseaux nationaux associatifs alternatifs Réseau national des MLC

NOTES

1. Depuis 2021, l'Inra et l'Irstea ont fusionné en un seul établissement, l'Inrae.
 2. Pour plus de détails sur les actions relatives à l'alimentation mises en place, ou valorisées, dans le cadre du PAT, voir Houdart *et al.*, 2020 ; Loudiyi, 2020 ; Nguyen Ba et Houdart, 2020 ; Le Bel et Houdart, 2022.
 3. Transféré depuis 2018 au ministère de la Transition écologique et solidaire.
 4. Un projet éducatif local constitue un cadre de référence pour les collectivités afin de conduire une politique éducative dans un territoire associant différents acteurs intervenant dans les temps scolaires et périscolaires des enfants (ex. : intégration des produits locaux dans la restauration collective, réduction du gaspillage alimentaire et création de potagers bio dans les écoles). Le PEL du Pays de Massiac est intitulé « Faire entrer les produits locaux dans l'assiette des jeunes ».
-

RÉSUMÉS

L'article porte sur l'articulation de ressources à différentes échelles dans les processus de reterritorialisation de l'alimentation. Onze cas contrastés de démarches sont proposés à l'analyse. Deux points sont mis en avant : la reterritorialisation repose sur la mobilisation et la création de ressources territoriales qui peuvent être de différentes natures ; elle s'appuie sur des ressources territoriales et extra-territoriales, ces dernières étant mobilisées pour enclencher et pérenniser l'action, la conforter, ou encore lui permettre d'augmenter sa portée. Ces résultats soulignent en particulier le rôle d'une multiplicité d'acteurs dans les transitions vers une alimentation plus territoriale.

The article focuses on the articulation of resources at different scales in the processes of reterritorialization of food. Eleven contrasting cases of collective actions are analyzed and compared. Two points are highlighted : reterritorialization relies on the mobilization and creation of territorial resources, which can be of different kinds ; it relies on territorial and extra-territorial resources, the latter being mobilized to initiate and sustain the action, to reinforce it, or to allow it to increase its scope. In particular, these results highlight the role of a multiplicity of actors in the transitions towards a more territorialized food system.

INDEX

Mots-clés : alimentation, action collective, ressources, échelles, trajectoires, territoire

Keywords : food, collective action, resources, scales, pathways, territory

AUTEURS

MARIE HOUDART

Marie Houdart est chargée de recherche en géographie à l'Inrae. Ses travaux portent sur les interactions entre actions collectives et territoire, dans des contextes qui renvoient aux transitions alimentaires et écologiques en cours.

Inrae, UMR Territoires

marie.houdart@inrae.fr

n° orcid : 0000-0001-7543-2121

VIRGINIE BARITAUX

Virginie Baritaux est enseignante-chercheuse à VetAgroSup. Ses travaux portent sur la relocalisation des systèmes alimentaires et en particulier sur le rôle des intermédiaires et de la distribution.

VetAgroSup, UMR Territoires

virginie.baritaux@vetagro-sup.fr

n° orcid : 0000-0003-0969-7126

VANESSA ICERI

Vanessa Iceri est chercheuse associée à l'UMR Territoires. Ses travaux portent sur les relations entre actions collectives alimentaires et développement territorial.

UMR Territoires

vankimie@hotmail.com

SYLVIE LARDON

Sylvie Lardon est directrice de recherche à l'Inrae. Ses travaux portent principalement sur le développement territorial, les démarches participatives, la modélisation spatiale, l'alimentation.

Inrae, UMR Territoires

sylvie.lardon1@gmail.com

n° orcid : 0000-0001-6731-001X

SALMA LOUDIYI

Salma Loudiyi est professeure de géographie à VetAgroSup. Ses travaux portent sur l'alimentation et en particulier les politiques alimentaires intégrées.

VetAgroSup, UMR Territoires

salma.loudiyi@vetagro-sup.fr

n° orcid : 0000-0002-3275-6182